



Bagnolet, le 27 février 2018

Luc Farré
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
✉ unsa-fp@unsa.org

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des
Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

N/Réf : LF/LF/27/02/2018

Monsieur le Ministre,

Lors du rendez-vous salarial du 16 octobre 2017, vous avez répondu favorablement aux demandes de certaines organisations, dont l'UNSA, tendant à obtenir la revalorisation des frais de déplacement et de mission des fonctionnaires et agents contractuels de la Fonction publique, dont les taux demeurent inchangés depuis plusieurs années.

Les prises en charge totales ou partielles de ces dépenses sont en effet de plus en plus éloignées de la réalité des coûts engendrés par les déplacements des agents publics, qu'il s'agisse de frais résultant d'une mission, d'un intérim, d'une tournée ou encore d'un stage. Ainsi les taux de l'ensemble des indemnités concernées doivent-ils, pour l'UNSA, faire l'objet d'une actualisation réelle à l'issue des discussions que vous avez souhaité voir ouvertes à sujet.

La première réunion d'échanges s'est tenue avec la DGAFP le 30 janvier dernier et, comme elle a eu l'occasion de le faire le 15 février auprès d'Olivier Dussopt, l'UNSA Fonction publique souhaite vous alerter dès à présent sur la portée de la concertation engagée. En effet, lors de cette première réunion, la DGAFP, a d'ores et déjà laissé entendre que, si les difficultés en matière d'hébergement pouvaient faire l'objet de propositions d'amélioration, il n'était à ce stade pas envisagé de réévaluer les niveaux de remboursement des repas et indemnités kilométriques.

Or, pour l'UNSA, ce chantier doit couvrir, sans que soit posé un quelconque préalable, l'ensemble des sujets, y compris ceux qu'elle souhaite inclure comme la prise en compte de la situation de handicap, la question des conditions strictes d'heures de mission, celle de la prise en charge des petits déjeuners dans les cas concernés, ou encore l'application attendue de l'indemnité kilométrique vélo.

A la veille de l'ouverture des importantes concertations liées aux annonces du gouvernement le 1er février, l'UNSA fonction Publique souhaite que vous confirmiez une discussion sur l'ensemble des frais de déplacement et de mission. En effet, nous estimons indispensable la reconnaissance de l'engagement des agents publics.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Luc FARRÉ
Secrétaire général